

COMMUNIQUE DE PRESSE – JUIN 2023

| COMMUNIQUE DE PRESSE |

Spécial salon AMIF 2023

Le 19 juin 2023



Renforcement de la lutte contre le travail illégal :

Bativigie apporte des solutions aux acteurs publics pour gérer le risque sous- traitants

Dans un contexte de renforcement de la lutte contre le travail dissimulé, la première plateforme française de services numériques de vigilance sous-traitance permet aux donneurs d'ordre de faciliter les contrôles sur leurs chantiers.

Depuis sa création en 2015, la société a activé ses services au bénéfice de plus de 6000 sites de construction ou de production industrielle en France. L'objectif pour les maîtres d'ouvrage des secteurs public et privé : se prémunir du travail illégal ou dissimulé en systématisant des process automatisés, pour faire reculer les pratiques de concurrence déloyale et écarter les sous-traitants peu scrupuleux.

Des solutions qui attirent un nombre croissant d'acteurs publics et collectivités soucieuses de mener des chantiers socialement exemplaires.

A

lors que le Gouvernement vient, dans le cadre du **nouveau plan de lutte contre le travail illégal 2023-27**, d'annoncer un renforcement des contrôles et que la Loi de financement de la sécurité sociale a durci les sanctions, nombre d'acteurs publics et privés de la construction sont en recherche de solutions, à la fois pour se prémunir des risques juridiques et réputationnels, mais aussi pour agir de manière volontariste en faveur de la protection de l'emploi légal.

Bativigie répond à ces besoins en fournissant une plateforme de services numériques qui facilitent l'exercice du devoir de vigilance et permettent de fiabiliser des contrôles sur les entreprises et opérateurs sous-traitants. La société, forte de près d'une décennie d'avance dans les technologies numériques appliquées au management du risque sous-traitant, demeure la seule sur le marché capable de proposer une solution complète, associant plateforme logicielle et réalisation des contrôles.

Des contrôles sur smartphone : code vert, code rouge

La clé du succès de Bativigie repose dans sa simplicité : la plateforme logicielle enregistre dans un premier temps tous les documents nécessaires à chaque intervenant. Une base de données exhaustive qui fiabilise les contrôles, exercés ensuite au moyen d'une application embarquée sur un simple smartphone. La vérification des personnels présents sur un chantier est alors simplifiée : un code vert s'affiche si tout est en règle, alors qu'un code rouge d'incident déclenche une demande de régularisation immédiate et automatisée. Le système garantit une traçabilité intégrale de la vigilance mise en œuvre, avec un reporting en temps réel sur les incidents.



3 minutes de vidéo pour tout comprendre !

<https://www.youtube.com/channel/UCKQ4xHRKqyUDrSvcDsqqpGq>

En pointe pour le risque sous-traitant des acteurs publics

Les acteurs publics, au même titre que les entreprises du secteur privé, doivent faire face aux risques liés à la sous-traitance en cascade, dans de nombreux domaines : la construction et les travaux d'urbanisme, mais aussi l'ensemble des activités pour lesquelles il est difficile de s'assurer de la régularité d'intervenants extérieurs (nettoyage, prestations événementielles, gardiennage...).

La solution Bativigie est particulièrement adaptée à leurs besoins, notamment grâce au **référencement UGAP**. Ce dernier permet aux organismes publics d'accéder aux services de la plateforme numérique avec une procédure simplifiée.

Pour des chantiers socialement exemplaires

La simplicité de mise en œuvre et l'efficacité du dispositif ont convaincu de nombreux acteurs publics et entités dédiées à des missions d'intérêt général, désireux d'être socialement exemplaires sur leurs chantiers.

En 2023, la plateforme exerce sa vigilance sur plusieurs centaines de sites, au bénéfice de donneurs d'ordre publics de tous horizons : collectivités locales, bailleurs sociaux, établissements de santé ou encore des EPIC. Parmi les **grands maîtres d'ouvrages publics en Ile-de-France**, Bativigie active notamment ses services pour la SOLIDEO, la Société de livraison des ouvrages olympiques, la Réunion des Musées Nationaux Grand Palais, ainsi que l'OPPIC (l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture).



« Avec Bativigie, nous permettons aux maîtres d'ouvrage en charge de la réalisation de grands équipements publics de mener des chantiers socialement exemplaires sur leur territoire. La mise en place de contrôle préventifs automatisés vient répondre à leur volonté de lutter efficacement contre le travail illégal et de garantir la qualité des conditions de travail », se félicite **Frédéric Pradal**, créateur et dirigeant de Bativigie.

Bativigie : en dynamique de développement en 2023



Depuis 2015, Bativigie fournit aux donneurs d'ordre de la construction et de l'industrie des services de vigilance sous-traitance uniques en France. La plateforme logicielle sécurise les chantiers et sites industriels des risques liés au travail illégal, en permettant un contrôle des personnels via une application dédiée.



Celle-ci, embarquée sur un simple smartphone, assure la vérification de la conformité des opérateurs présents sur un site au regard d'une douzaine de points de contrôle (carte d'identité, attestation Urssaf, déclaration de détachement...). Le système gère en amont l'ensemble des données et documents relatifs aux intervenants et garantit une traçabilité intégrale de la vigilance mise en œuvre, avec un reporting en temps réel sur les incidents. En huit années, plus de 6000 chantiers ont ainsi été réalisés sous contrôle Bativigie.

Certifiées **ISO 9001** (management de la qualité) depuis juillet 2019, les plateformes BATIVIGIE et ACTIVIGIE constituent en France le premier et unique dispositif normalisé de lutte contre le travail dissimulé.



www.bativigie.fr